

Réunion de bureau de la pêche monnaie locale du 18 février 2019

Présent.e.s : Luc, Jean-Claude, Julie, Saloi, Audrey, Caroline, Karine, Peter, Dominique (Nature et progrès), Eric, Nils, Christelle, Didier, Marc, Brigitte, Bakary, Aimé

Décisions :

1. **Faire venir des représentants du Mouvement Français pour le Revenu de Base** pour échanger et décider si nous voulons créer des liens entre nos démarches citoyennes et solidaires.
2. **Faire venir le plus possible de participants en nombre à l'AG du 7 avril de 15 à 18h à Montreuil, salle République :**
 - utiliser les SMS, email, facebook, instagram, jusqu'à la veille avec une belle image qui sera réalisée par Julie
 - partir du slogan des « 5 ans de la pêche »
 - annoncer qu'il y aura des gens des équipes d'Alfortville, du Pré, de Paris... des Départements... des associations : Nature et Progrès...
 - chacun fait venir une association et un commerçant
 - tracter sur les marchés, les lieux publics...
 - annoncer un format auberge espagnole
3. **Travailler sur la vision de la pêche** après les rapports moral et financier : quelle vision de la pêche à 5 ou 10 ans ? Comment y arriver ?
 - prévoir deux groupes pour travailler sur la vision, ouvrir tous les possibles puis confronter les points de vues, (animation Jean-Claude)
 - partir du bilan à 5 ans
 - réfléchir aux enjeux pour l'avenir, dans le nouveau contexte social, environnemental...
 - inviter la Racine (fait), MOPPA (fait), (JC participera à leur AG)
4. **Faire imprimer des Dossards :** Luc s'en occupe, il en commande une cinquantaine, des XL, des L et des M
5. **Prochaine réunion de REVES :** Christelle remplacera Brigitte, Bakary remplacera Julie et la réunion aura lieu à Montreuil (Bakary s'occupe de la réservation).
6. **Site internet :** nous proposons d'offrir à MOPPA un hébergement Wordpress sur le même serveur et la même base de données que nous, au sein d'une coopérative, à condition qu'une personne de MOPPA puisse s'en occuper. Cela permettrait de mettre en commun les informations pour avoir des articles et des cartes communs, simplement, avec une maintenance assurée par la pêche.

7. **Territorialisation du développement** : quel découpage, sur quels critères ? (rappel : la pêche est pour que le groupe de bénévoles local sur une commune (et non pas un individu isolé) décide lui-même s'ils veut être rattaché à la pêche ou à MOPPA.

Si on part sur ce principe, tant qu'il n'y a pas de groupe de bénévoles constitué sur une commune, une entreprise peut adhérer où elle veut mais à partir du moment où un groupe de bénévoles est constitué et une décision de rattachement prise, toutes les entreprises adhéreront ou réadhéreront à l'association choisie.

Pour les particuliers, la pêche ne souhaite aucune contrainte, chacun.e fait comme il/elle veut.

8. **Point sur les événements passés et à venir**

**Prochaine réunion le mercredi 13 mars au REVCAFE à 19h30 à
Montreuil, place de la République
(Métro Robespierre, à côté des Nouveaux Robinson)**